

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 28 février 2025 à 10h00 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 19 février 2025.

Présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, Mme Laëtitia BOURJAT, Mme Stella BSERENI, M. Christian MASSOLA, M. Max TOURVIEILHE.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Clément CHAPEL, Mme Sylvette DAVID, M. Khalid ESSAYAR, M. Aurélien FERLAY, M. Fabrice LARUE, Mme Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Agnès AUDIGIER, M. Francis BARRY, M. Philippe BÉCHERAS, M. André BIENNIER, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Claude BRUN, Mme Martine CARRIER, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick FRANCOIS, M. Patrick GAUTHIER, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Jérôme LEBRAT, M. Pierre MAISONNAT, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Grégory MAZET, M. Gilbert MOULIN, M. Christophe MONTBLANC, M. Driss NAJI, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, Mme Christelle REYNAUD, M. Gérard ROBERTON, M. Bruno SENECLAUZE.

Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD,
- M. Jean-Yvon MAUDUIT donne pouvoir à Mme Stella BSERENI.

Assistaient en tant qu'invités : M. Cyrille REBOULET, Mme Victoria BRIELLE, M. Frédéric JACOUTON et Mme Samantha CORVIONE.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 16
○ Pour : 16
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Christian MASSOLA.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

DÉLIBÉRATION FIXANT LA MISE À JOUR DES TARIFS NOMS DE DOMAINE

- Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu** les statuts du Syndicat Mixte Numérian validés par arrêté préfectoral n°07-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 ;
- Vu** les statuts de la Régie Autonome du Syndicat Mixte de Numérian validés par délibération du 15 décembre 2023 ;
- Vu** que le Conseil syndical initialement convoqué le 11/02/2025 n'a pas atteint le quorum requis ;

Monsieur le Président expose que Numérian est le deuxième plus grand acheteur de noms de domaine pour les collectivités publiques en France. Cette position stratégique permet au Syndicat Mixte de proposer aux collectivités des services compétitifs et adaptés à leurs besoins.

Toutefois, les récents changements tarifaires imposés par les régisseurs de noms de domaine nécessitent une actualisation des prix proposés aux collectivités afin de maintenir un équilibre économique et une offre cohérente.

Dans ce contexte, Monsieur le Président propose de modifier la grille tarifaire actuelle en y ajoutant un tarif intermédiaire, permettant ainsi une meilleure adaptabilité aux différentes situations rencontrées par les collectivités.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

La nouvelle grille tarifaire intégrant les tarifs intermédiaires est présentée ci-après :

		Collectivités adhérentes à Numérian	Collectivités non adhérentes
Abonnement annuel			
Nom de domaine (<i>Tarif 1</i>) Dépôt ou renouvellement Tarif par nom de domaine	.fr .asso.fr .be .eu .org .pm .tm.fr	17 €	25 €
Nom de domaine (<i>Tarif 2</i>)	.biz .com .info .name .net	35 €	53 €
Nom de domaine (<i>Tarif 3</i>)	.bzh .media .mobi .tech .tv	54 €	80 €

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **ACTUALISE** la grille des tarifs relatifs à la gestion des noms de domaine en y intégrant un tarif intermédiaire ;
- **AUTORISE** le Président et les Directeurs des services à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 28 février 2025,

Le Président,



Jérôme BERNARD